

Image not found or type unknown



Urgent! garde d un bebe, qu'elles sont mes droits?

Par **zaza70470**, le **02/03/2009** à **11:15**

bonjour,
mon ex ami m a quitté alors que j etais enceinte de 4 mois!il a reconnu le bebe a la naissance
mais n a jamais subvenu a ses besoins et ne s en ai jamais occupé!
ma nounou est en vacances et c est ma mere qui doit me le gardé mais le pere ne veut il me
dit que c est son droit!
je suis pour l instant contre le fait qu il le garde etant donné que c est un consommateur de
cannabis!
ai je le droit de confier mon fils de 9 mois a ma mere?
merci d avance!

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **12:13**

Bonjour,

Bien sûr, vous avez le droit de confier votre enfant à une nounou et à plus forte raison à votre
maman. D'ailleurs, les mères qui travaillent agissent de la sorte quand leur mère est disponible
au lieu de payer une nounou.

Cordialement